

SÉJOURS ENFANCE ÉTÉ 2022

4-11 ANS



HÉBERGEMENT SOUS TENTES



SÉJOUR À LA FERME

4-5 ANS

2 nuits du 11 au 13 juillet

La ferme de Nat à Broc (49). Transport en car | 15 participants

Un séjour de 2 nuits, idéal pour un 1er départ en vacances.

Au programme : visite de la ferme pédagogique : poules, lapins, moutons, chèvres. Soins aux animaux et balade en poneys. Chasse au trésor et veillée nature. Les enfants seront au plus près des animaux.



SÉJOUR BORDS DE LOIRE

6-8 ANS

4 nuits du 18 au 22 juillet

Camping de la Tour à Oudon (44). Transport en train | 24 participants

Un séjour en bord de Loire, pour profiter des richesses du patrimoine et de la nature.

Au programme : visite du château médiéval d'Oudon, journée aux machines de l'Île à Nantes, randonnée dans la vallée du Hâvre, course d'orientation, baignades, grands jeux et veillées..



SÉJOUR SPORT SENSATION

9-11 ANS

4 nuits du 08 au 12 Août

Base de loisirs « préférence plein air » à Moulins le Carbonnel (72).

Transport en car | 24 participants

*Pour les enfants qui aiment se dépenser et découvrir de nouvelles sensations
!!!*

Au programme : Canoé Kayak en rivière, accrobranche et course d'orientation seront au programme de ce séjour au cœur d'un espace naturel protégé. Un dépaysement garanti, aux portes du département.

Test d'aisance aquatique obligatoire à fournir le jour de l'inscription.



CONDITIONS D'INSCRIPTION

TARIFS DES SÉJOURS 2022

(HORS COLOS APPRENANTES)

TRÉLAZÉENS

HORS VILLE

QF	Tarif 3j/2 nuits	Tarif 5j/4 nuits
0-300	55 €	95 €
301-450	66 €	111 €
451-600	88 €	132 €
601-1000	119 €	164 €
1001 et +	151 €	196 €
0-600	230 €	381 €
601 et +	267 €	445 €

Présentation des séjours et inscriptions

le mercredi 1er juin à partir de 18h

Stade de la Goducière à Trélazé.

- **Vous munir** : Quotient CAF et/ou mail pour aide VACAF & Carnet de vaccination de l'enfant
- **Moyen de paiement** : Chèques vacances et CESU acceptés + Aide comité d'entreprise et aide VACAF sur présentation du courrier ou mail CAF + (chèque bancaire uniquement et être à jour des règlements périscolaires)